



15ème législature

Question N° : 38979	De M. Christian Hutin (Socialistes et apparentés - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >établissements de santé	Tête d'analyse >Pneumologie et rééducation respiratoire sur le littoral dunkerquois.	Analyse > Pneumologie et rééducation respiratoire sur le littoral dunkerquois..
Question publiée au JO le : 18/05/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Christian Hutin alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conséquences du post-covid notamment en terme respiratoire. « Manquer d'air » est quelque chose d'épouvantable et se sentir mourir n'est pas rare pour un certain nombre de concitoyens, notamment pour tous ceux qui, atteints d'insuffisance respiratoire, et ils sont très nombreux en particulier dans le dunkerquois. Beaucoup, sans nécessairement avoir été atteints par le virus, sont dans la situation de post-covid. Pour se protéger, ils sont nombreux à avoir cessé toutes activités. Face à une telle situation, alors que le littoral dunkerquois a été particulièrement touché par la pandémie, M. le député s'interroge sur les raisons pour lesquelles les soins de suite respiratoires, à la tête desquels il y avait un pneumologue, ont été supprimés il y a peu de temps et ne sont pas remis en service à l'hôpital de Dunkerque et maritime de Zuydcoote. C'était un formidable outil qui aidait grandement les victimes d'asphyxie permanente à réapprendre à respirer sous la surveillance d'un personnel compétent. Les patients pouvaient également y suivre des stages de rééducation respiratoire qui s'adressaient aussi aux personnes atteintes d'obésité. Il souhaite donc connaître les moyens qu'il compte mobiliser afin de remédier à cette situation.